

Dans la santé et les services sociaux

On roule sur
les chapeaux de roues,
mais pour combien
de temps encore ?

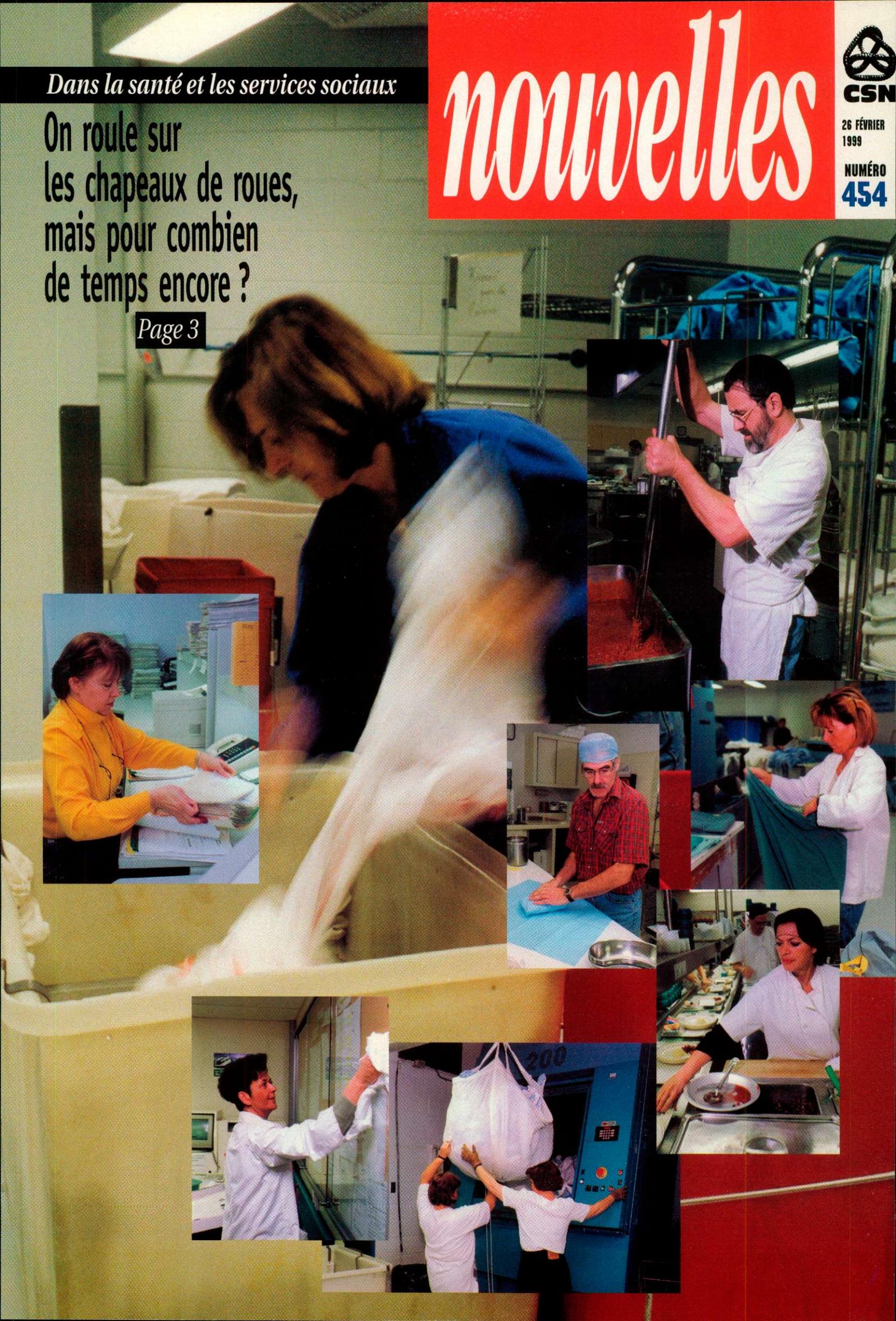
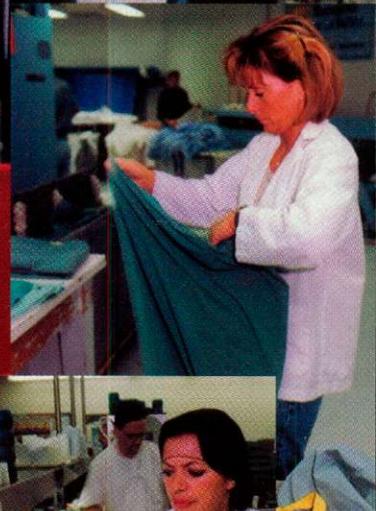
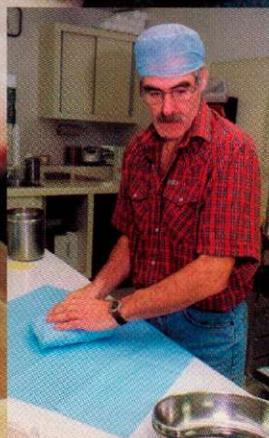
Page 3

nouvelles



26 FÉVRIER
1999

NUMÉRO
454



est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131. Publié tous les quinze jours, il est tiré à 23 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination

Lucie Laurin
(laurin@total.net)

Conception graphique

Jean Gladu
Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu
Lucie Laurin
Sophie Marcoux

Numérisation photo

Lucie Laurin

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographes

Alain Chagnon
Michel Giroux
Photographies de la couverture:
Alain Chagnon

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de syndiqué-es en conflit

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:

(514) 598-2233

1601, av. De Lorimier,
Montréal QC. H2K 4M5

Site Internet de la CSN:

<http://www.csn.qc.ca>



Une lettre oubliée

Le 24 juin 1968, le défilé de la Saint-Jean s'était terminé dans la répression musclée d'une présumée manifestation des indépendantistes, au parc Lafontaine, devant l'estrade d'honneur installée sur le parvis de la bibliothèque municipale, rue Sherbrooke. La cavalerie de la police municipale avait lancé ses palominos dans la foule et bousculé plusieurs spectateurs. Pierre Elliot Trudeau avait refusé de quitter son siège malgré la pluie de projectiles lancés vers la tribune d'honneur, bravant avec témé-

rité et sang-froid l'assaut indépendantiste.

Les méchants séparatistes qui avaient présumément organisé cette rébellion ont allégué pour leur défense, devant la cour, qu'ils avaient été soulevés contre leur gré par des inconnus qui avaient déclenché l'émeute.

Nous étions alors en pleine campagne électorale fédérale et malgré la trudeaumanie, l'organisateur en chef des libéraux au Québec, Paul-André Joly, avait indiqué dans son rapport de dernière semaine de

la campagne qu'on s'acheminait vers un gouvernement minoritaire, à moins qu'il ne survienne un événement susceptible d'impressionner l'électeur. Ce n'est qu'à l'automne 1972, au moment d'organiser une nouvelle soirée d'élections, qu'on retrouva une copie de ce rapport, qu'il avait oubliée par inadvertance lors de sa participation à la soirée des élections du 27 juin 1968, sur les ondes de Télé-Métropole.

Luc Latraverse

L'Estrie, c'est dans les Cantons de l'Est !

La dénomination d'une région est parfois mal comprise, ce qui amène alors plusieurs aberrations. Il y a près de deux ans, l'Association touristique de l'Estrie décidait de changer son nom pour l'Association touristique des Cantons de l'Est. En conséquence, la promotion faite par l'association au Québec, au Canada et dans le monde a banni le nom Estrie pour le remplacer par Cantons de l'Est.

Certains, comme Joël Le Bigot de Radio-Canada, ont pris plaisir à ne plus parler que des Cantons de l'Est, comme si l'Estrie était disparue. Il n'en est rien: l'Estrie, région administrative 05, existe toujours, et seul le gouvernement du Québec est habilité à changer ce nom.

L'Association touristique des Cantons de l'Est couvre un territoire plus grand que l'Estrie, qui compte sept MRC car elle incorpore deux MRC de la région voisine qu'est la Montérégie. De plus, si nous voulons respecter l'histoire des cantons, il faudrait ajouter plusieurs autres territoires situés dans les régions de Chaudière-Appalaches et du Cœur du Québec. On peut donc dire que l'association utilise abusivement le nom Cantons de l'Est, car elle n'en couvre qu'une partie.

Janvier Cliche

P.-S. J'invite les curieux et curieuses à se procurer un magnifique livre: Kesteman, Jean-Pierre. *Histoire des Cantons de l'Est*, éd. IQRC, PUL, 1998. Au plaisir de vous accueillir en Estrie.



Dans la santé et les services sociaux

On roule sur les chapeaux de roues, mais pour combien de temps encore ?

Henri Goulet et Louis-Serge Houle



À la fin du XIX^e siècle, Taylor, ingénieur et économiste américain, imagine le chronométrage précis des gestes des ouvriers. Fin XX^e siècle, le vieux modèle taylorien est non seulement florissant dans la gestion des entreprises, mais il déborde en avalanche dans l'industrie de la santé et des services sociaux. Actuellement, on gère le réseau comme on gère les entreprises : un petit noyau dur d'employés stables, un premier cercle d'employés précaires autour de ce noyau et recours à la sous-traitance pour tout le reste. On voit ainsi réapparaître des conditions de travail dignes de la fin du siècle dernier.

Nouvelles CSN a enquêté dans un hôpital et dans un CLSC-CHSLD

Dans les urgences des hôpitaux, les travailleuses et les travailleurs tirent le diable par la queue, rapportent les médias avec justesse. Ils ne sont pas les seuls. Sur les étages, tous les salarié-es sont à bout de souffle.

Passées les portes d'entrée du Centre hospitalier régional du Suroît, à Valleyfield, on se croit dans un autre monde, dominé par une foule grouillante et tendue à la fois. Les dizaines de personnes qui attendent d'être soignées voient que les compressions n'ont pas eu que des effets sur les finances de l'État. Les coupes à répétition faites dans son budget se vérifient dans chaque recoin de cet hôpital, qui est loin d'être différent des autres.

Au mieux, selon les départements, la charge de travail est la même, mais avec moins d'employés pour faire le tra-

vail. Au pire, il y a moins de salariés pour accomplir plus de boulot. Les raisons ? Le virage ambulatoire et l'augmentation du nombre de chirurgies d'un jour, les 50 retraité-es qui n'ont pas été remplacés et la politique de non-remplacement des absences de tout ordre.

Nettoyer seulement où ça paraît ?

C'est d'abord sur les étages que ça se vit. Jusqu'à tout récemment, explique le président du syndicat, Mario Brisebois, deux préposés à l'entretien (travaux lourds et lé-



Mario Brisebois : « Sur les 450 membres du syndicat, seulement 37 pour cent détiennent un emploi à temps plein. »

gers) s'affairaient à nettoyer chacun des étages de l'hôpital. Ils étaient appuyés quelques fois par année par des équipes supplémentaires pour des opérations *grand ménage*. « Aujourd'hui, dit-il, ces équipes ont disparu et on ne retrouve plus qu'un seul préposé pour s'occuper de deux étages par quart de travail. Pourtant, les murs et les planchers sont toujours de mêmes dimensions. Et la fin de semaine, il n'y a qu'un préposé par quatre ou cinq étages. »

La propreté est certes préférable à la saleté, doit-on croire à la direction de cet établissement. Mais seulement là où ça paraît le plus, soit dans les endroits les plus passants. « Quand le patient est couché, il ne voit pas les minous qui roulent », a déjà expliqué le directeur général aux membres de l'exécutif syndical.

Photos :
Alain Chagnon

Une fourmilière

En arrivant à la centrale de stérilisation, une petite fourmilière où œuvre une petite



À la centrale de stérilisation, Christiane Bourget et ses camarades ont de la lingerie sur la planche : « Seize opérations de plus que d'habitude à l'unité ambulatoire pour la seule journée d'hier. »

équipe qui prépare les instruments et la lingerie pour les opérations, Christiane Bourget nous accueille en souriant. « Vous venez nous donner un coup de main ? Ça tombe bien, il y a eu 16 opérations de plus que de coutume à l'unité de soins ambulatoires hier. »

La surcharge de travail se lit dans ses yeux. La détermination aussi. « Ici, nous sommes cinq salarié-es. Nous devrions être sept ou huit tellement il y a de travail depuis l'implantation de l'unité de chirurgies d'un jour. Avec le virage ambulatoire, il y a beaucoup plus d'opéra- ▶

tions, il faut courir pour arriver car nous ne sommes pas plus nombreux», dit-elle, excédée.

On en fait toujours plus

Même son de cloche au magasin où, en introduisant une nouvelle façon d'approvisionner les départements, on l'a tout simplement alourdie et complexifiée. « Quand ça déborde sur les étages, c'est tout le monde qui subit une surcharge de travail, explique Gérard Gagnon. Le volume est tel qu'il faut souvent parer au plus pressé. On éteint les feux. Il y a des jours où nous ne livrons que les solutés et les pansements. Nous ne sommes pas assez nombreux et ce n'est pas la direction qui s'en émeut. »

Luce Martin travaille justement aux achats : « On en fait plus, toujours plus. Souvent notre travail se résume aux achats pour l'urgence et le bloc opératoire. Mais un hôpital a besoin de bien d'autres choses pour fonctionner. » Il y a deux ans, deux cadres et quatre syndiquées étaient affectés à ces tâches. Depuis, deux postes ont été coupés. On devine lesquels...

Faire à neuf le travail de treize !

À la buanderie, 13 salarié-es se partageaient autrefois le travail. Aujourd'hui, ils ne sont plus que neuf, parfois huit. « Le volume n'a pas diminué, juste le nombre d'employé-es, mentionne Luce Clavel. Le truc, c'est qu'on ne plie plus la lingerie, on l'entasse en vrac dans des sacs. Mais il faut s'exécuter toujours plus vite. C'est insensé ! Vous devriez revenir un lundi matin, vous ne le croirez pas. »

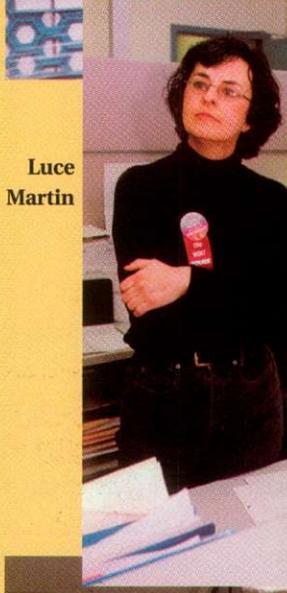
Dans la cuisine aussi, on est moins nombreux pour préparer autant de repas qu'il y a dix ans. « En 1989, nous étions deux cuisiniers, un aide-cuisinier et trois aides-alimentaires », souligne le chef Michel Lebœuf qui, aujourd'hui, doit cuisiner quelque 1200 repas par jour avec seulement deux camarades de travail.

« Et le pire, c'est que j'ai presque le même salaire qu'il y a dix ans ! », lance-t-il.

Gérard Gagnon, magasinier : « Nous ne sommes pas assez au magasin. Il faudrait être sur tous les étages à la fois. »



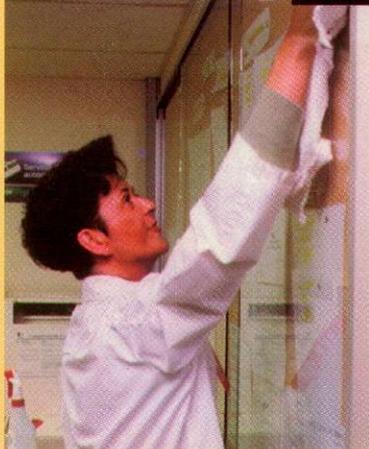
Luce Clavel ne plie plus la lingerie et la literie à la buanderie; elle l'entasse dans des sacs. « Il faut courir et courir encore pour arriver ! »



Luce Martin



Michel Lebœuf



Chantal Goupil

Gilles Caron, pâtissier depuis 31 ans à l'hôpital, doit commencer sa journée de travail à quatre heures du matin, plutôt qu'à six heures, pour cuisiner ses 400 desserts quotidiens et préparer les achats. Auparavant, le responsable des achats était remplacé pour faire ce travail.



Depuis l'implantation de la chirurgie d'un jour, il y a beaucoup plus d'instruments à stériliser. Rita Trépanier : « Davantage de travail avec le même personnel, ça veut dire grouillez-vous ! »

Moins de trois pour cent des employé-es à temps plein !

Le Centre d'accueil Robert-Cliche, à Montréal, transformé en CHSLD en 1996, compte 100 lits et 140 employé-es dont seulement quatre sont à temps plein : un cuisinier et trois infirmières. Tous les autres sont des « temps partiels réguliers » travaillant à 70 pour cent d'une tâche complète. Ils doivent s'inscrire sur la liste de rappel pour arrondir la semaine de travail. « La transformation de 1996, explique René Coutu, préposé aux bénéficiaires au CHSLD Robert-Cliche, a considérablement alourdi la tâche. Avant, les personnes admises réclamaient un minimum de 1,5 heure de soins directs aux 24 heures ; aujourd'hui, c'est 3,69 heures. On doit prendre des raccourcis périlleux, déplore-t-il, comme assurer les soins d'hygiène pendant que le bénéficiaire est sur les toilettes. Si le malade n'a pas terminé son déjeuner à 8 h 30, on complète avec la collation nutritive. »



René Coutu



De gauche à droite : Gisèle Gagné, présidente du syndicat, France Landry, déléguée des auxiliaires familiales et sociales, Francine Poirier, déléguée des employé-es de bureau, René Coutu, préposé aux bénéficiaires au CHSLD et vice-président du syndicat, Marcel Vincent, organisateur communautaire et Céline Laberge, organisatrice communautaire. Absente sur la photo : Louise Lebœuf, travailleuse sociale et déléguée des professionnels du CLSC.

Un CLSC qui se prend pour un hôpital

La salle d'accueil du CLSC-CHSLD de Rosemont, réaménagée deux fois depuis un an, ressemble à s'y méprendre à une salle d'urgence d'hôpital. « Pas surprenant !, clame Gisèle Gagné. Dès sept heures du

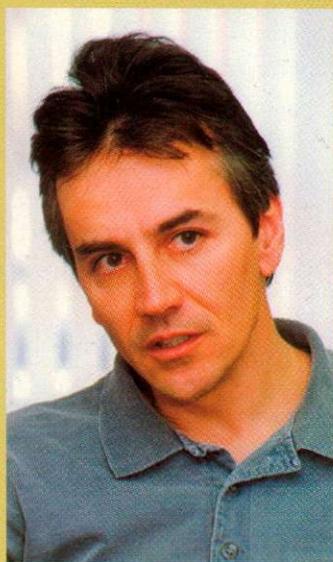


Gisèle Gagné

matin, il y a déjà 100 personnes qui attendent à la porte depuis qu'on nous a transféré les prises de sang de l'hôpital Santa Cabrini. On fait aussi les "sans rendez-vous médicaux" tous les jours de 13 heures à 17 heures pour une bonne moyenne de 50 par après-midi. »

Ouverte 365 jours par année, de 8 à 8, la salle d'accueil déborde et les cordons de circulation sont devenus obligatoires. « On a dit qu'il fallait tout faire et tout prendre pour

sauver l'existence des CLSC, analyse Marcel Vincent, orga-



Marcel Vincent

nisateur communautaire. Mais c'est faux. On n'est pas le hall des miracles ici. On ressemble de plus en plus au Wal Mart des services sociaux. Les gens sont plus malades, ils partent prématurément à la retraite, ils sont épuisés, les crises sont plus aiguës et la pression augmente. L'essoufflement s'ensuit. » Selon lui, le message véhiculé par et sur les CLSC relève de la pensée magique. « C'est comme une bonne recette, poursuit-il : à force d'en rajouter et de l'étié- rer, elle finit par tourner. Et on nous annonce une nouvelle fusion pour bientôt. »

Travailler comme des pompiers

La gestion de temps et d'horaires revient comme une han-tise. Les auxiliaires familiales répondent à près de 600 demandes de services par semaine à répartir entre 35 auxiliaires, dont trois sont en congé de maladie : « Depuis un an, précise France Landry, les de-



France Landry

mandes ont augmenté de 100 par semaine. C'est dire que le recours aux agences privées fonctionne à plein. On a l'impression de travailler comme des pompiers. Avec le fractionnement des services, on est devenues des techniciennes de bain, la tâche la plus lourde, qui représente aujourd'hui 80 pour cent de notre travail. Les autres tâches sont sous-traitées. » Le temps est analysé, minuté, compartimenté. Il y a trois ans,

on accordait 1,5 heure pour un bain; aujourd'hui c'est une heure, incluant le déplacement. « Je suis de plus en plus isolée, précise-t-elle; je travaille seule, je mange seule et me déplace seule, avec un mince 90 minutes par semaine au CLSC pour mettre de l'ordre dans mes dossiers. »

En 1997-1998, les auxiliaires du CLSC ont assuré 17 541 visites à domicile, tandis que le personnel des agences privées répondait à 22 600 demandes. « La situation est alarmante, souligne Céline Laberge, orga-



Céline Laberge

nisatrice communautaire depuis plus de 20 ans au CLSC. Le personnel du CLSC possède un code d'éthique d'établissement. ▶



On ne peut absolument rien garantir pour le personnel des agences privées. »

Travailleuse sociale, Louise Lebœuf confie que les em-



Louise Lebœuf

ployé-es réguliers du CLSC deviennent un peu comme des courtiers de services: « *Devant l'augmentation de la demande, on est obligé de référer ailleurs. On bascule dans la sous-traitance parce qu'on ne suffit plus à la tâche. Des listes d'attente de trois mois nous grugent la conscience. »*

Le CLSC, un déversoir d'hôpital

Le CLSC devient un déversoir d'hôpital. Les transferts dénaturent la mission initiale. « *Et n'oubliez surtout pas, clame Gisèle Gagné, que nous sommes en grande majorité de petits salariés. J'ai 23 ans d'expérience et je gagne 13,68 \$ l'heure (24 899 \$ par année). Des*

fois, j'aurais le goût de l'écrire sur une pancarte devant mon poste à l'admission. Les gens seraient peut-être moins sévères dans leurs remarques. »

Selon Marcel Vincent: « *Les départs à la retraite nous ont tous un peu étonnés. Certains sont partis à la limite des conditions acceptables. Les congés*

de maladie sont à la hausse et ont représenté un coût de 407 000 \$ en assurance-salaire en 97-98, excluant la CSST. Si les gens ont tellement hâte de quitter le réseau, c'est beaucoup à cause de la surcharge de travail et de l'insatisfaction généralisée. » Une solution fait consensus: plus d'argent pour assurer des emplois à temps plein.

TC, TP ou TPO ? Réponse : infirmière !

Une image vaut mille mots. Chez les infirmières en CLSC, l'état de détresse se mesure à l'urgence d'en sortir. Pour Sylvie Thérien, infirmière bachelière depuis plus de 20 ans et trésorière du syndicat du CLSC de Longueuil-Ouest, spécialisée en soins à domicile, le saut dans le vide s'est effectué il y a deux ans alors qu'elle décidait de devenir secrétaire. « *Je n'en pouvais plus de traumatiser les patients, les obliger à se prendre en charge le plus vite possible. »* Son cours terminé, le poste aux prélèvements se libère. « *Je suis revenue parce que le travail de "piqueuse" fonctionne à la production. Vite et rapide. Les patients ne s'attendent à aucune compassion. »*

Le cas de Nicole Hébert, présidente du syndicat, est tout aussi révélateur. Exacerbée par les pressions des patients et des médecins à l'urgence du CLSC, elle a trouvé sa planche de salut à Info-Santé: « *Mais je ne sais pas combien de temps ça va durer. On commence à nous minuter. On parle même de nous enregistrer. »*

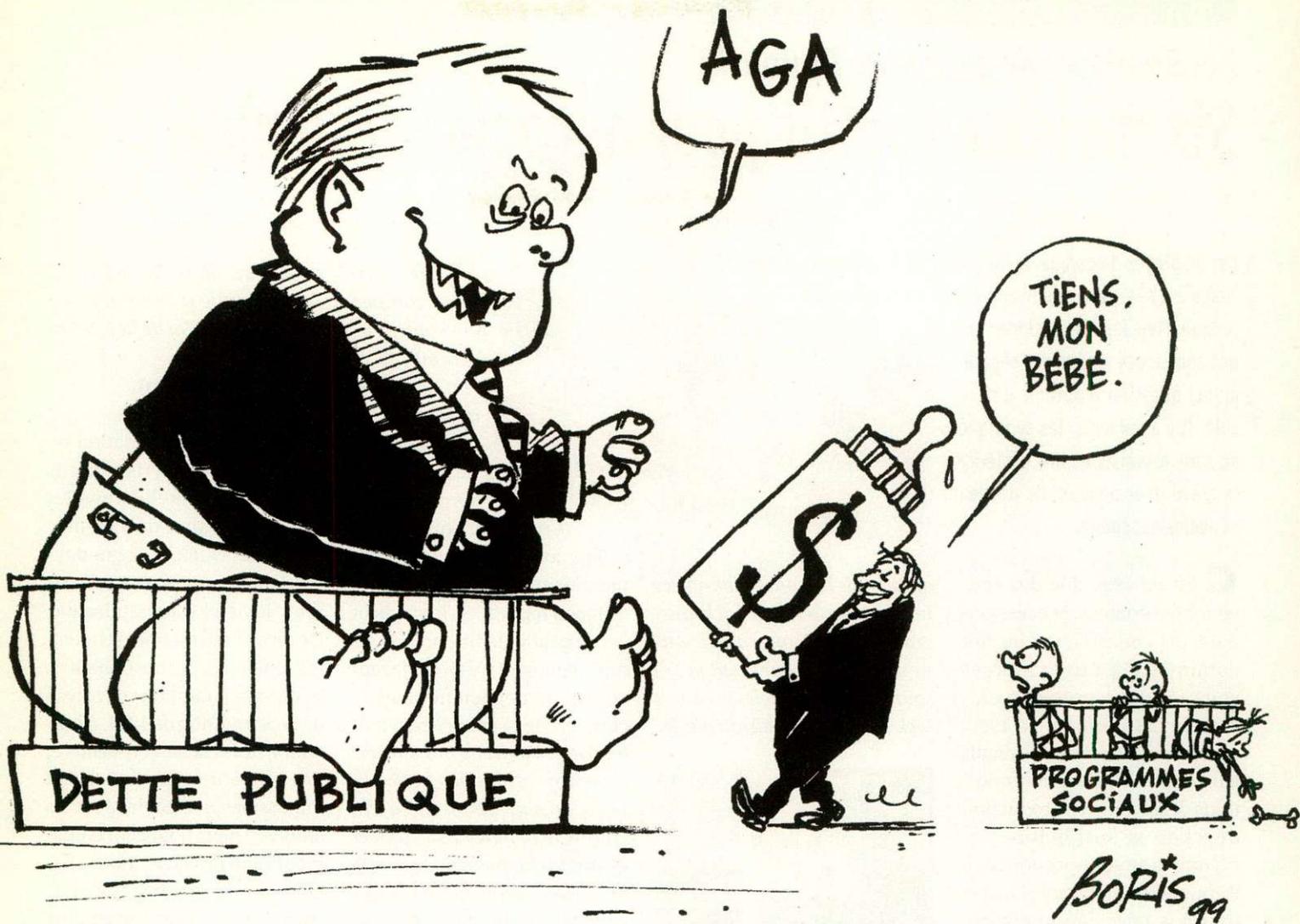
Pour survivre, elles doivent trouver réconfort ailleurs, le soutien affectif du milieu de vie étant déterminant. Comme elles disent,

pour être infirmière aujourd'hui, il faut être bien équipée... à l'extérieur !



Sylvie Thérien

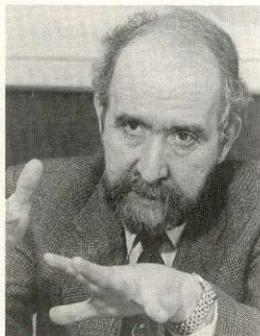
Nicole Hébert



Le budget Martin Voleur comme Al Capone

Maroussia Kishka

« Riche comme Crésus, voleur comme Al Capone. » C'est par ces mots que le président de la CSN a commenté le discours du budget du ministre Paul Martin. « Il continue de plonger les deux mains dans les surplus de la caisse de l'assurance-emploi pour gonfler ses goussets, tout en déliant les cordons de la bourse pour les créanciers. »



Les enfants choyés du ministre des Finances demeurent, pour la seconde année consécutive, les créanciers de la dette publique canadienne. Il leur versera encore une fois 9,6 milliards de dollars des surplus qu'il engrange, alors que seulement 4,2 milliards additionnels iront aux provinces en transferts et péréquation et 1,5 milliards en réduction d'impôts. Absolument rien n'est prévu pour abolir le régime inique de

l'assurance-emploi, qui prive de prestations près des deux tiers des chômeurs cotisants.

« C'est un pied de nez à tous ceux et celles qui se sont serré la vis », a déclaré le président de la CSN. Entre 1998 et l'an 2000, vingt milliards des excédents financiers du gouvernement auront servi à réduire la dette plutôt qu'à financer les programmes sociaux et alléger le fardeau fiscal des contribuables.

La CSN trouve cela imbuvable. Le ministre des Finances, lui, s'enorgueillit du fait que l'on soit l'un des rares pays au monde à rembourser sa dette publique.

Le Québec perd aussi des plumes dans ce sixième budget du ministre Paul Martin, puisque les nouvelles règles régissant le transfert social canadien éliminent toute référence à la situation économique et à un indice de pauvreté prévalant dans les provinces. La nouvelle formule donnera aux trois provinces les plus riches, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, 77,8 pour cent des nouveaux transferts sociaux d'ici trois ans, alors que les sept autres provinces et les trois autres territoires se partageront 22,2 pour cent. Pour le

Québec, cela représente 150 millions de dollars de plus l'an prochain qu'Ottawa souhaite voir investi dans la santé. Pas un sou additionnel n'est prévu pour l'éducation et l'aide sociale. Le ministre des Finances n'y voit aucune injustice puisque le Québec recevra cette année 1,4 milliards en péréquation en raison de la croissance économique.

Quant aux contribuables, le relèvement de l'exemption de base leur donnera un familiale 48 dollars, tandis que l'élimination de la surtaxe de 3 pour cent profitera à ceux dont les revenus dépassent les 100 000 dollars, avec des remboursements d'impôts variant entre 1000 et 3675 dollars.

Les employés de garage de Rimouski

Six mois de conflit pour négocier ensemble

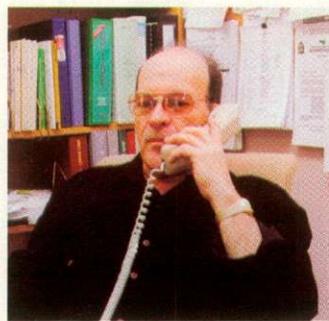
Gilles Bégin

Photos Jacques Bérubé Les employés de garage de Rimouski sont syndiqués depuis 1946. Jusqu'à 1994, ils avaient une convention collective unique. Mais les concessionnaires ont commencé à négocier séparément, question d'obtenir des reculs. Il y a six mois, les syndiqués se sont ressaisis et ont déclenché la grève pour pouvoir, de nouveau, négocier ensemble.

C'est en 1994 que des conventions séparées, concessionnaire par concessionnaire, ont commencé à être adoptées sous les pressions des employeurs. Au printemps 1998, après avoir constaté des reculs sur l'ensemble de leurs conditions de travail et l'introduction de clauses «orphelin», les membres se sont prononcés à 96 pour cent en faveur d'un retour à la négociation regroupée.

Comme le précise le président du syndicat, Antonin Harvey: «On a débuté par des moyens de pression sporadi-

ques, mais les concessionnaires nous mettaient en lock-out, groupe par groupe, en essayant de nous diviser. Par exemple, ils sont venus narguer les premiers lock-outés en leur disant que les



Antonin Harvey

autres les laissaient tomber. Après quelques lock-out, le 24 septembre, nous avons déclenché la grève générale illimitée.»

Comme le Code du travail ne contraint d'aucune manière les employeurs à négocier de façon regroupée, le syndicat est en conflit depuis près de six mois sans qu'il n'y ait eu de rencontre de négociation sur le contenu de la convention collective. «L'objectif des concessionnaires est de nous garder divisés, afin qu'une unité après l'autre, le monde laisse tomber et qu'à un moment donné, il n'y ait plus de syndicat. On sait que ce sont des apôtres de la déréglementation. S'ils parvenaient à faire tomber le syndicat, le comité paritaire et le décret tomberaient. Il ne resterait rien qui pourrait protéger les conditions

de travail dans l'industrie de l'automobile à Rimouski. Ça deviendrait la loi de la jungle.»

Ailleurs, pourtant, ça marche!

Pourtant, la négociation regroupée et les décrets sont la pratique habituelle dans les centres urbains du Québec: Montréal, Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Beauce, Joliette, Trois-Rivières, Laurentides, etc. De plus, les demandes syndicales sont tout à fait raisonnables: retour aux conditions de travail de la convention de 1994, élimination de la clause «orphelin» et des probations pratiquement impossibles à atteindre pour les jeunes et deux pour cent d'augmentation de salaire pour chacune des trois prochaines années. Même si les travailleurs obtenaient gain de cause, leurs conditions de travail seraient encore inférieures à ce qui se négocie dans les autres régions du Québec.

Des femmes en colère

Raymonde Landry et Constance Voyer font partie du comité des femmes des travail-



leurs. Le comité, créé récemment, s'est donné un plan d'action pour soutenir leurs «hommes», comme elles disent. Jusqu'à présent, des lettres ont été adressées aux concessionnaires d'automobiles et aux journaux; le comité a rencontré la députée provinciale et des journalistes. Les femmes ont décidé de prendre la pa-

role: «Nous nous sommes rencontrées lors d'une fête. On trouvait qu'il se disait

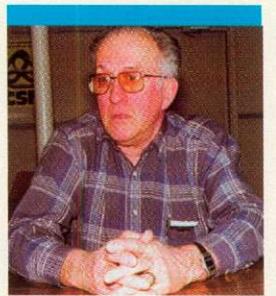
n'importe quoi sur le conflit. Trois femmes avaient préparé des lettres chacune de son côté. La goutte qui a fait déborder le vase, c'est un concessionnaire qui a écrit dans une publicité que les gars étaient obnubilés, manipulés par le syndicat, que ses gars ne feraient jamais cela, qu'ils étaient ensorcelés. Nous étions tannées de voir qu'ils faisaient passer nos «hommes» pour des mitaines. Comme s'ils n'étaient pas assez intelligents pour prendre leurs propres décisions! La négociation concessionnaire par concessionnaire, ils l'ont vécue depuis cinq ans et chaque année, ils perdent dans leurs conditions de travail. Quand tu regardes ce qu'ils ont perdu depuis 1990, ils ne sont pas en conflit pour rien.»



Cybel Saint-Laurent commence dans son métier de mécanicienne. Au moment où se déclare le conflit, après trois mois et demi de travail chez Rousseau Automobiles, elle vient juste de terminer sa probation. «*C'est pour des affaires comme les clauses "orphelin" que je me suis impliquée. J'explique aux jeunes qui sortent de l'école qu'avec les départs à la retraite et des probations de 12 mois de travail continu, les jeunes ne pourront pas avoir leur droit de rappel et les employeurs vont réussir à faire tomber le syndicat. C'est leurs futures conditions de travail qui sont en jeu dans ce conflit, syndiqués ou non, parce que si le syndicat tombe, le décret dans les garages de Rimouski tombe aussi.*»



Georges-Henri Lévesque est mécanicien depuis 38 ans, dont 33 ans chez Michaud Automobiles. «*J'ai été 25 ans à l'exécutif. J'ai fait la grève de 3 mois sur les salaires en 1975. Ce n'était pas le même contexte que le conflit actuel. Là, on se bat pour la survie d'un syndicat dans les garages à Rimouski et pour qu'il reste quelque chose pour les plus jeunes. Moi, c'est pas pour moi. J'ai 57 ans, je suis sur le bord de ma pension. Au début, les plus jeunes n'avaient pas compris tous les enjeux. Ils avaient peur de perdre leur emploi. Quand ils ont compris qu'on luttait pour qu'eux autres aussi puissent bénéficier des luttes des 50 dernières années, ils sont embarqués. Ils nous remercient quasiment*», termine-t-il en badinant.



Marius Lavoie a 42 ans d'expérience comme mécanicien, dont 33 chez Bernier Pontiac. Avec un autre travailleur, il coordonne les activités du garage de grève que le syndicat a ouvert durant le conflit. Le syndicat a pris les arrangements légaux afin d'offrir des services dans un garage de Rimouski. «*Les gens viennent par solidarité. Ils nous le disent. Ce sont soit nos clients chez les concessionnaires ou d'autres personnes qui ont entendu parler du conflit. On s'arrange pour que les techniciens mécaniciens des différentes marques de voitures travaillent sur leurs marques habituelles. On le considère comme du temps de piquetage dans l'horaire. On s'organise pour tenir le temps qu'il faudra en rassurant les clients.*»



Garage "Centre Auto Plus"

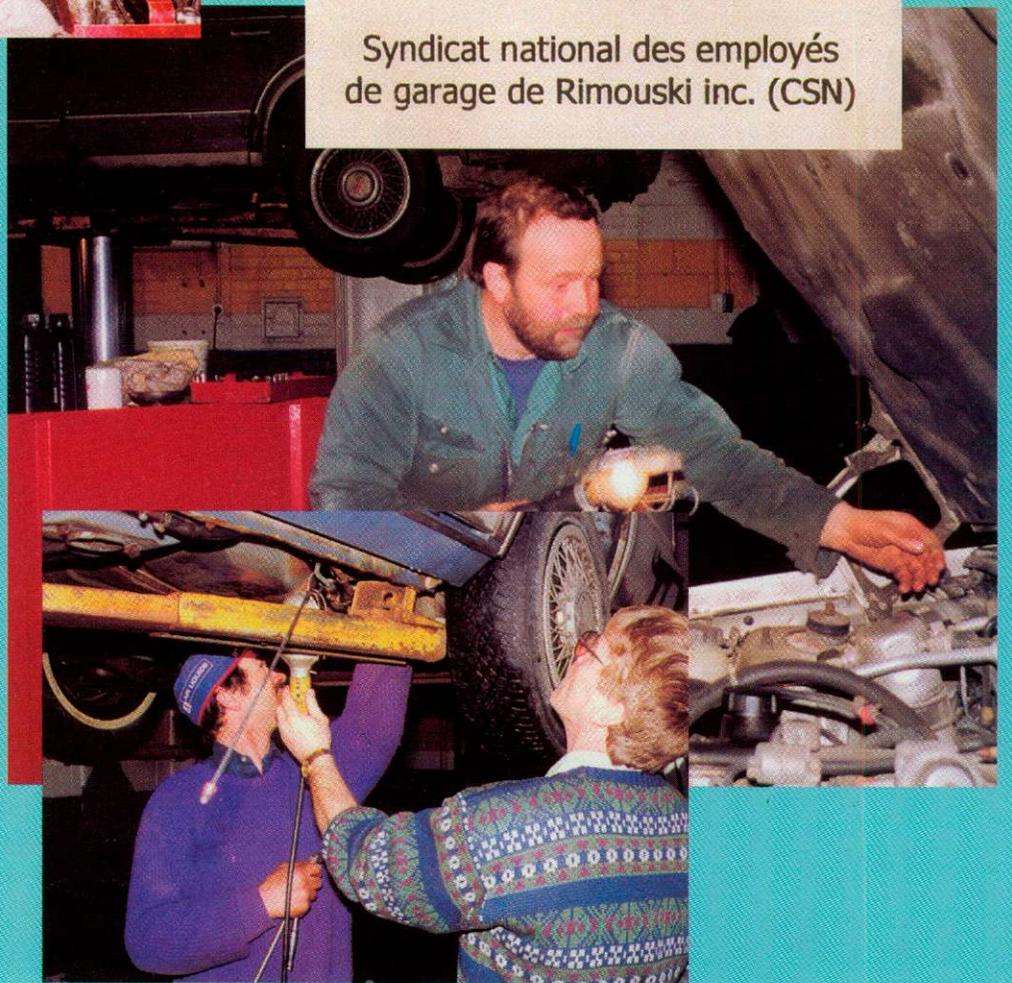
573, rue de Lausanne, Rimouski

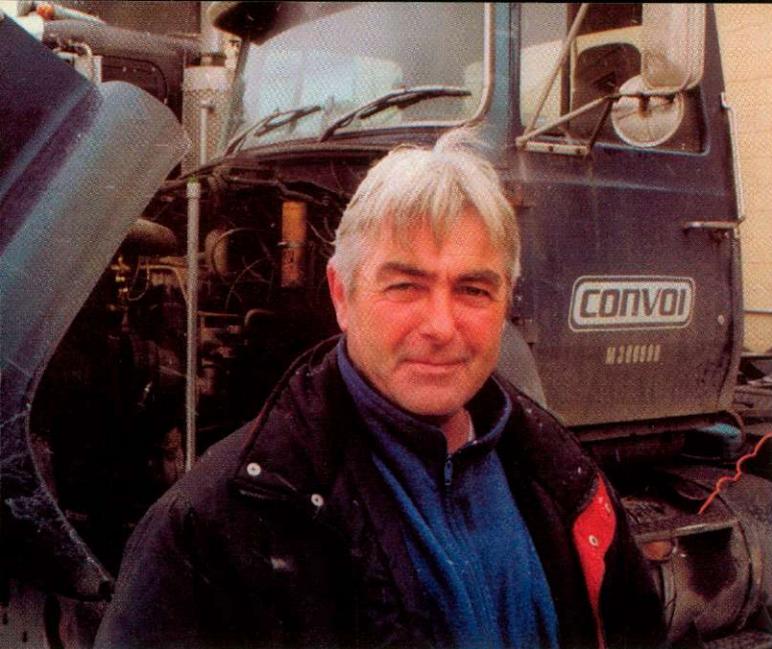
Tél.: 750-4594

Syndicat national des employés
de garage de Rimouski inc. (CSN)



Alain Canuel ne comprend pas l'entêtement des concessionnaires à ne pas vouloir s'asseoir et négocier la convention unique. «*Ils ont leur association de concessionnaires. Pourquoi ne reconnaîtraient-ils pas la nôtre? Il devrait y avoir une loi qui les oblige à s'asseoir et à négocier avec l'autre partie.*»





Serge Matthieu, membre du SNTR-CSN chez Convoi Transport Ltée et un des responsables de la réintégration de son camarade congédié.

Camionneur congédié et réintégré

Le SNTR-CSN tient la route contre Transport Convoi Ltée

Henri Goulet

Branle-bas de combat à cinq heures du matin à Ville LaSalle, le lundi 15 février. À la suite du congédiement d'un camionneur par la compagnie Transport Convoi Ltée, le jeudi précédent, ses 25 camarades membres du tout nouveau Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN) ont décrété un arrêt de travail «sur le tas». Dès dix heures, le camionneur était réintégré.

Dans la courte histoire du SNTR-CSN, il s'agit là d'une belle manifestation de solidarité entre camionneurs et d'une étape importante sur la route sinueuse menant à la reconnaissance syndicale.

John Duncan, porte-parole du SNTR-CSN, précise que ce beau geste a pris naissance à l'assemblée des membres du samedi: «Les gars s'en parlaient. Ils ont décidé que la réintégration s'imposait. Les employés jetables après usage, clame-t-il, c'est terminé. On ne tolère plus ça.»

Selon Marcel Bellemare, conseiller syndical à la syndicalisation, cet événement marque un important renversement de tendance dans le milieu du camionnage: «Le climat dans le transport est très difficile. La rivalité règne. On se bat entre camionneurs pour avoir de l'ouvrage. La survie économique se fait toujours sur le dos de l'autre. Lundi matin, c'est le contraire qui s'est passé. On a assisté à un virage, à l'irruption d'une nouvelle tendance: la tendance solidarité.»



Le président du syndicat des employé-es du Coq d'Anjou, Serge Roy.

Rôtisserie Au Coq d'Anjou

Les employé-es deviennent actionnaires

Michel Crête

Au terme d'une grève qui durait depuis le 12 avril 1998, les 30 employé-es de la rôtisserie Au Coq d'Anjou ont recommencé, le 26 janvier, à apprêter le poulet, le cuisiner, le préparer, prendre les commandes et le livrer.

«Notre victoire, c'est d'être rentrés au travail la tête haute et d'avoir, avec l'aide de la CSN, fondé une compagnie et sauvé nos emplois», déclare Henriette L'Heureux, vice-présidente du syndicat.

Henriette L'Heureux est satisfaite de l'accord conclu avec la propriétaire de la rôtisserie de la rue Baldwin, à Anjou, Mme Suzanne Benny.

Après le déclenchement de la grève, l'employeur avait congédié 18 livreurs de poulets. Il voulait faire appel à la sous-traitance et se départir de sa flotte d'automobiles. Les salarié-es ont alors eu l'idée de l'acquérir. La CSN les a dirigés vers le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi. Après bien des cogitations, en décembre, les employé-es ont fondé une compagnie et fait une offre au Coq d'Anjou.

Tous syndiqués, ils reçoivent leur salaire de l'employeur. La compagnie formée par les salarié-es possède la flotte de livraison. Le montant de chaque course, qu'elle réclame au Coq d'Anjou, sert à payer les véhicules et à assumer les frais d'assurances, d'entretien et d'essence.

«Tous les employé-es sont actionnaires: pas seulement les livreurs. Il fallait sauver leurs emplois, mais aussi les nôtres puisque 70 pour cent des commandes sont livrées à domicile. Sans la flotte, c'était impossible», précise Henriette L'Heureux, aussi réceptionniste-caissière.



44 000 cartes

C'est avec fierté que les présidents et les présidents des conseils centraux de la CSN se sont rendus à Ottawa, le 15 février, en compagnie de Gérard Larose et des autres représentants de la Coalition sur l'assurance-emploi, pour déposer au gouvernement les avis de réclamation signés par 44 000 membres de la CSN, soit le quart des effectifs de la centrale, dans le cadre de la campagne du NON, NON, NON, OUI, NON ! Au total, la coalition a fait signer plus de 100 000 cartes.

Inconstitutionnalité de la Loi sur l'assurance-emploi La CSN intente un nouveau recours

par Maroussia Kishka et Luc Latraverse

Après avoir essuyé un barrage procédurier dans son recours déposé en 1997, en Cour fédérale, pour faire déclarer inconstitutionnelle la Loi sur l'assurance-emploi, la CSN s'est désistée et a demandé cette fois à la Cour supérieure de se prononcer par jugement déclaratoire sur la constitutionnalité de la loi.

Le président de la CSN, Gérard Larose, a invité le gouvernement Chrétien à soumettre lui-même la constitutionnalité des amendements incorporés au régime d'assurance-chômage, en 1996, au jugement de la Cour suprême: «Il est temps qu'un tribunal se prononce sur ce détournement de fonds, qui prive aujourd'hui 60 pour cent des cotisants de leurs prestations, a-t-il expliqué. Les chambardements ont tellement modifié le caractère du régime qu'il est même inacceptable que le gouvernement fédéral n'ait

pas pris lui-même l'assurance de valider la constitutionnalité des transformations par un renvoi devant la Cour suprême, comme l'avait fait le premier ministre Mackenzie King en 1935.» Le premier ministre King avait voulu en effet s'assurer de la constitutionnalité de la loi de 1935, qui créait la caisse de l'assurance-chômage.

Dans sa requête en jugement déclaratoire, la CSN rappelle que la loi de 1935 fut déclarée inconstitutionnelle par la Cour suprême du Canada et

le Conseil privé de Londres, parce qu'elle empiétait dans le champ des compétences des provinces. Ce n'est qu'après que les provinces eurent accepté de donner leur aval à la création de cette caisse d'assurance, dont les fonds ne devaient strictement servir qu'au versement de prestations aux chômeurs, que le gouvernement fédéral put amender la constitution et, dès lors, adopter en toute légalité la loi de 1935, en juin 1940.

NON
NON
NON
OUI
NON



Manifestation en Gaspésie

Le 13 février, quelque 800 personnes se sont rassemblées à New-Richmond, en Gaspésie, pour manifester afin d'obtenir une amélioration de la couverture du régime d'assurance-emploi. La manifestation regroupait des gens du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et du Nouveau-Brunswick, le chef du Bloc québécois, Gilles Ducesse, et le député néodémocrate Yvon Godin. Roger Valois y représentait l'exécutif de la CSN.



Olymel-Flamingo Nouvelle proposition de la CSN

« La CSN réitère son invitation faite à la Coopérative fédérée de Québec : elle doit annuler sa décision de fermer l'abattoir de poulets Olymel-Flamingo de Joliette, poursuivre ses opérations et œuvrer au règlement des conventions, tant à Berthierville qu'à Joliette. La Fédérée devrait former un comité paritaire, qui analyserait les coûts de production et l'évolution de l'industrie avicole. Ce comité travaillerait au maintien de la production, à l'augmenter, voire à la diversifier, autant à Berthierville qu'à Joliette. »

C'est ce qu'a déclaré la vice-présidente Claudette Carbonneau, le 17 février, veille de l'assemblée annuelle de la Coopérative fédérée à Montréal, ajoutant que si on constate, après 18 mois, que la fermeture est inévitable, on pourrait envisager une façon civilisée de le faire.

La coopérative a rejeté la proposition de la CSN.

Notons que les 560 employé-es des abattoirs de Berthierville et de Joliette sont en grève depuis le 28 octobre et que pour 1997-1998, la Coopérative fédérée a déclaré des ventes de 1,8 milliard de dollars et des bénéfices avant ristournes et impôts de 32,3 millions de dollars.

Où vont vos dons ?

L'argent que les syndicats versent aux grévistes de l'abattoir de poulets Olymel-Flamingo de Berthierville (notre photographie) sert notamment à acheter de la nourriture pour faire de la popote pour les familles en conflit. À Joliette, les dons servent à constituer des bons d'achat utilisables dans les marchés d'alimentation de la région.

M.C.

CA à Joliette Il a suffi d'un vote de grève...

Un vote de grève pris à l'unanimité a finalement convaincu les propriétaires du Centre d'accueil privé Arthur-Beauséjour, à Joliette, de desserrer les goussets.

D'ici janvier 2001, les 26 employé-es du Centre d'accueil toucheront des augmentations de salaire variant de 10 à 16 pour cent. De plus, ils obtiennent la pleine reconnaissance de leur ancienneté. La nouvelle société qui a acquis le Centre Arthur-Beauséjour à la suite de sa faillite, la société SENNA, accepte de considérer les années de service effectuées avant la faillite pour les fins du calcul de l'ancienneté.

Le cuisinier verra donc son salaire grimper de 8,95 \$ à 10,79 \$ l'heure d'ici la fin de la convention collective. Le salaire horaire des préposés de la salle à manger passera de 7,75 \$ à 8,94 \$ l'heure, alors que celui des infirmières auxiliaires atteindra 10,02 \$ l'heure en 2001.

Le nouvel accord a été accepté à 81 pour cent, le 15 février.

M.C.

Aux États-Unis Les jeunes gagnent moins qu'avant

Le salaire d'entrée sur le marché du travail d'un finissant de *high school* américain a diminué de 28 pour cent entre 1979 et 1997, révèle une étude du Economic Policy Institute de Washington. Cette diminution a été moins sévère (18 pour cent) pour les femmes.

Une telle dégradation de la rémunération des jeunes à leur arrivée sur le marché du travail pourrait être considérée comme un moindre mal s'ils pouvaient combler l'écart rapidement par la suite, mais tel n'est pas le cas, nous apprend la même étude. Bien au contraire, les salaires rattachés à plusieurs types d'emplois ont ratatiné, au cours des 24 dernières années, et les augmentations statutaires qui sont accordées avec les années de service sont moindres qu'auparavant.

J.-P. P.



Banque nationale Toujours antisyndicale !

Gouvernements, groupes de pression, syndicats: tous seront alertés des efforts de la Banque Nationale (BN) pour empêcher les employés des centres de télécommercialisation, de recouvrement et de téléphonie de la carte Mastercard à Montréal de se syndiquer. Alors qu'on vient à peine de déposer le projet de convention collective, le vice-président de la CSN, Roger Valois, voit d'un très mauvais œil une annonce faite par la banque. Son client américain, J.C. Penney, réduit le nombre d'heures de vente de ses services d'assurances, qu'il avait confiés à la télécommercialisation. C'est 80 pour cent des activités du centre. Roger Valois croit qu'il

s'agit là d'une autre tentative de la banque pour procéder à des mises à pied, voire fermer en douce son centre et confier ses activités à une de ses filiales ou à un sous-traitant. La banque se défend: «On tente de donner d'autres tâches aux employé-es». On se méfie! Depuis le mouvement de syndicalisation, l'été dernier, la BN congédie des personnes pour activités syndicales, modifie les conditions de travail, exige la présentation d'un billet de médecin pour une simple journée de maladie, exerce une surveillance accrue, demande la révision de deux accréditations obtenues jusqu'ici, etc.

M.C.

Tout sur les négos du secteur public :
<http://www.csn.qc.ca/SPNegos98/SP98FrSet.html>

**Du 13 au 21 mars
Semaine du français
au travail**

Comme c'est le cas depuis plus de dix ans, la CSN s'associe à la tenue de la Semaine du français organisée par l'Office de la langue française, puisque la défense de notre langue est aussi une responsabilité syndicale. Les syndicats sont donc invités à souligner localement l'événement en organisant des activités. Là où existent des comités de francisation, la préparation de telles activités pourrait leur revenir. Travailler en français est un droit qui n'est pas encore une réalité dans tous les milieux de travail et qu'on n'a pas toujours le temps de défendre adéquatement, parce que d'autres urgences tiennent les responsables syndicaux en haleine. Le français au travail, ça s'impose et il faut à tout le moins profiter de cette semaine nationale pour le rappeler. Des affiches et des dépliants parviendront à tous les syndicats, en même temps que ce numéro de *Nouvelles CSN* et celui de *La force des mots*.

Pour recevoir un cahier de jeux linguistiques ou des affiches supplémentaires, faites-en la demande à l'OLF par télécopie : (514) 873-3488.

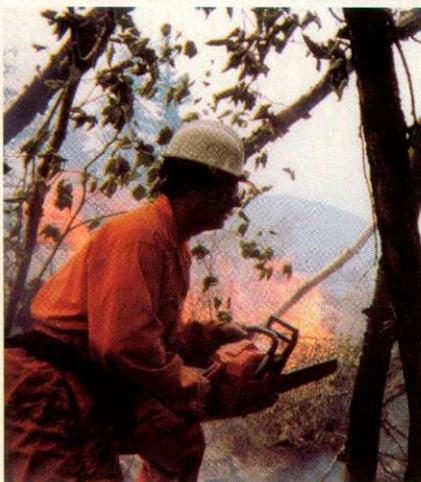
R.B.

**Pompiers-forestiers
Enfin, une table centrale!**

Du nouveau pour trois syndicats de pompiers-forestiers membres de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt de la CSN: les augmentations de salaire, la création d'un régime de retraite, la durée de la convention, les semaines de travail garanties et la protection de l'emploi seront négociées à une même table.

Amorcées le 11 février, les discussions entre la FTPF-CSN et la Société de protection des forêts contre le feu devaient se poursuivre les 2 et 3 mars.

«Toujours les premiers sur la ligne de feu, les Parent, président de la fédération.



En gagnant 15,40 \$ l'heure, un pompier-forestier québécois touche moins que son collègue ontarien, dont le salaire horaire est de vingt dollars.

Les pompiers-forestiers membres de la FTPF-CSN, qui sont au nombre de 170, sont basés à: Baie-Comeau, Havre-Saint-Pierre, Val-d'Or, Duchesnay, La Tuque, Saint-Élie et Saint-Georges-de-Beauce.

M.C.

pompiers-forestiers sont en droit de s'attendre à une revalorisation de leur salaire. Au cœur de la forêt, ils protègent le patrimoine, une ressource économique importante et de nombreux emplois», affirme Sylvain

**Transport en commun
Une campagne originale
pour réduire les impôts**

Quelques semaines avant le dépôt du budget fédéral, l'Association canadienne du transport urbain (ACTU) lançait une campagne originale en vue de favoriser le transport en commun dans toutes les villes canadiennes. L'objectif: reconnaître les laissez-passer pour les transports en commun fournis par l'employeur à titre d'avantages non imposables, tout comme cela existe déjà pour les espaces de stationnement. Selon madame Odile Paradis, chef des affaires publiques à la STCUM, «ce correctif aurait l'immense avantage d'inciter à l'utilisa-

tion du transport en commun, de réduire les embouteillages ainsi que la pollution dans les villes



et de diminuer les coûts des soins de santé associés à la surutilisation de l'automobile».

Paul Martin n'a pas tenu compte de cette

campagne appuyée massivement par la STCUM, la STL, la STRSM et tous les syndicats d'employé-

es, malgré les 130 000 dépliants distribués. L'ACTU se dit toutefois déterminée à reprendre l'opération l'an prochain.

Luc L.

**Des syndicats en conflit
vous envoient
Nouvelles CSN**

Les membres en lock-out du syndicat de la Maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et du syndicat de Montréal Recherche, ainsi que les grévistes du syndicat de Volailles Unival Joliette (Flamingo) ont participé à l'envoi de ce numéro de *Nouvelles CSN*.



Avant le 30 juin 1999

prêts hypothécaires

Passez donc à la caisse!

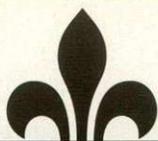
Un nouveau prêt hypothécaire?
OU
Vous en avez déjà un dans une banque?

NOUS
remboursons
les frais de transfert de la banque à notre caisse
payons
l'évaluation agréée jusqu'à un maximum de 500\$
offrons
- un taux garanti de 90 jours
- une réduction de taux ou une remise en argent jusqu'à un maximum de 3000\$

terme	remise en argent	réduction de taux
1-2 ans	3/4%	1/4%
3 ans	1 1/2%	1/2%
4 ans	1 3/4%	1/2%
5 ans	2%	3/4%

N'attendez plus!
(514) 598-2122

CAISSE D'ÉCONOMIE DES SYNDICATS NATIONAUX



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

1. Faites le lien entre le mot et la définition

a) brochure b) fascicule c) opuscule d) pamphlet e) plaquette

1. Partie constitutive d'un ouvrage publié par fragments successifs : __

2. Petit livre scientifique ou littéraire : __

3. Petit livre de peu d'épaisseur : __

4. Court texte destiné à expliquer ou à vendre : __

5. Petit écrit qui critique et attaque quelqu'un ou quelque chose : __

Réponse. 1. b), 2. c), 3. e), 4. a), 5. d)

2. Choisissez le terme approprié

Cette information s'est _____ fautive. a) révélée, b) avérée

Plus d'une militante _____ aux activités du 8 mars. c) participera, d) participeront.

La majorité des membres _____ voté en faveur des moyens de pression proposés. e) a, f) ont.

Réponse. a). Le verbe s'avérer, formé à partir du mot *vrai*, ne peut pas être suivi des adjectifs *vrai* ou *faux*, sous peine de créer un pléonasme. Aujourd'hui, cependant, ce verbe est généralement suivi d'un adjectif: juste, exact. *Les prévisions se sont avérées justes.*

c). Plus d'un, plus d'une, seul ou suivi d'un complément, s'accorde avec un ou une.

e) ou f), selon qu'on a l'intention d'insister sur la majorité ou sur le complément de majorité.

3. Mettez au pluriel

Pour les _____ et les _____, leurs _____ et leurs _____ sont, en toute objectivité bien sûr, les plus beaux du monde.

g) grands-mères ou h) grand-mères. i) grands-pères ou j) grand-pères. k) petits-fils ou l) petit-fils. m) petites-filles ou n) petite-filles.

Ils adorent cajoler ces petits _____.

o) bouts de chou. p) bouts de choux.

Qu'en sera-t-il lorsqu'ils seront _____ et _____ !

q) arrières-grands-mères ou r) arrière-grands-mères. s) arrière-grands-pères ou t) arrières-grands-pères.

Comme vous voyez, ces pluriels des noms composés sont de vrais _____, pour ne pas dire de véritables _____. Et celui qui s'avise de les donner en exercice est un vrai _____.

u) casse-têtes ou v) casse-tête. w) casse-gueule ou x) casse-gueules. y) casse-pied ou z) casse-pieds.

Réponse. g) ou h). i). k). m). o). r). s). v). w). z).

Robert Boucher

B i e N v E n u e

Centre informatique de Métro-Richelieu

Le Syndicat des travailleuses (euses) des épiciers unis Métro-Richelieu (CSN) a déposé une requête en accréditation afin de représenter les 90 employé-es du service des systèmes d'information de Métro-Richelieu. Situé à Laval, ce service constituera la cinquième unité d'accréditation du syndicat après celles des bureaux, de l'entrepôt de fruits et légumes, de l'imprimerie et du transport. La victoire historique de leurs confrères du transport, où la manière CSN y a été concrètement démontrée, n'est sûrement pas étrangère à la syndicalisation de ce groupe de travailleurs et de travailleuses.

Institut de réadaptation de Montréal

Le Syndicat des employé-es de l'Institut de réadaptation de Montréal-CSN a déposé une requête en accréditation pour représenter la salariée chargée de la coordination du service des bénévoles de l'institution. Cette nouvelle unité s'ajoute à l'unité générale de 240 person-

nes du syndicat. Le syndicat est affilié à la FSSS et au Conseil central du Montréal métropolitain.

CPE communautaire Les Trotinettes

Le Syndicat des travailleuses(euses) en garderie de Montréal (CSN) a déposé une requête en accréditation afin de représenter les 15 travailleuses et travailleurs du Centre de la petite enfance communautaire Les Trotinettes, à Verdun. Cette unité est la 56^e du syndicat affilié à la CSN et au Conseil central du Montréal métropolitain.

Accrédités

Le Syndicat des travailleuses(euses) de l'Hôpital de Montréal pour enfants (CSN) a obtenu deux accréditations: une pour les 325 employé-es de bureau et une pour les 275 employé-es généraux, autrefois détenue par le Conseil syndical des hôpitaux de Montréal. Les syndicats suivants ont également vu confirmer leur affiliation à la CSN: Société de services dentaires (A.C.D.Q.) inc. (mieux connu sous le nom de Dentaide), Regroupement de services intégrés Propulsion inc., et Stationnement de l'Hôtel Reine-Élisabeth.

Gilles Bégin

Québec-Cuba Caravane d'amitié

Le souper bénéfice annuel de la Caravane d'amitié Québec-Cuba en solidarité avec le peuple cubain aura lieu le samedi 13 mars, à 18 heures, au Buffet Anna-Maria à Montréal, 357, rue Bellechasse, coin Drolet (stations de métro Beaubien ou Rosemont). Musique et danse à partir de 21 heures. Adulte: 20 \$. Enfant: 10 \$.

La Caravane milite pour soulager le peuple cubain des privations imposées par le blocus économique américain vieux de près de 40 ans et la loi Helms-Burton.

Renseignements: (514) 526-5792.



Vous connaissez quelqu'un qui veut en finir avec l'injustice, l'arbitraire ?

Quelqu'un qui aimerait améliorer ses conditions de travail ? Son salaire ?

Quelqu'un qui voudrait négocier d'égal à égal avec son employeur ?

Invitez-le donc chez vous, à la CSN !

Un seul numéro de téléphone:
le Service de syndicalisation de la CSN

1 800 947-6177

Faites lire

nouvelles
CSN

Fondation**Rendement annuel moyen de 8,2 %**

Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, a connu une année de croissance exceptionnelle en 1998. D'une part, la croissance de l'actif net a été de 80 %, ce qui a porté l'actif total à 66,9 millions de dollars au 31 décembre 1998. D'autre part, le nombre des actionnaires est passé à 15 887, ce qui constitue une augmentation de 54 %.

Dans ce contexte de forte croissance, Fondation a su contenir ses dépenses pour dégager un rendement annuel de 3,82 % malgré les fortes turbulences sur les marchés financiers au cours de 1998. Depuis son lancement, il y a trois ans, Fondation a connu un rendement annuel moyen de 8,2 %, ce qui se situe à un niveau avantageusement comparable au rendement offert par d'autres instruments financiers dans lesquels

les actionnaires auraient pu choisir d'investir, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement. De plus, ce rendement ne tient pas compte des crédits d'impôt représentant 30 % sur tout investissement annuel de 5000 dollars ou moins dont bénéficient les actionnaires au moment de leur souscription.

H.J.

**On voit rouge**

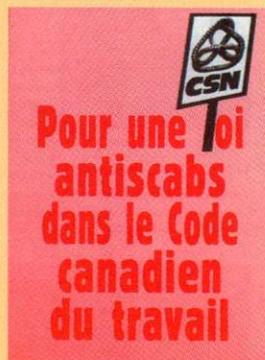
Ils étaient des milliers de travailleuses et de travailleurs à afficher leur couleur, le jeudi 18 février, pour exprimer à leur employeur qu'ils considéraient que l'équité salariale n'était pas atteinte dans leur entreprise ou leur établissement et exiger des employeurs qu'ils s'inscrivent dans une démarche d'équité salariale qui implique la participation des travailleuses et des travailleurs. Lors de cette journée, les syndiqués ont porté un ruban sur lequel était inscrit: « On voit rouge » et ont distribué un tract à la population. Ce sont les syndicats CSN du secteur privé et du secteur public, dont l'employeur a déposé un rapport devant la Commission de l'équité salariale pour être jugé conforme à la Loi sur l'équité salariale, qui ont participé à cette journée d'action.

Sur notre photo, Francine Tessier, travailleuse au Centre hospitalier régional du Suroît, à Valleyfield.

J.R.

Code canadien du travail**Vers une loi « antiscabs »**

Le Code canadien du travail outille dorénavant les syndicats de juridiction fédérale pour faire des représentations auprès du Conseil canadien des relations industrielles si un employeur fait appel à des scabs durant un conflit. Depuis le premier janvier, « il est interdit à tout employeur ou quiconque agit pour son compte d'utiliser, dans le but de miner la capacité de représentation d'un syndicat plutôt que pour atteindre des objectifs légitimes de négociation, les services de toute personne qui n'était pas un employé de l'unité de négociation à la date de remise de l'avis de négociation et qui a été par la suite engagée ou désignée pour la totalité ou une partie des tâches d'un employé de l'unité de négociation visée par



une grève ou un lock-out ». Si l'employeur embauche des scabs, les syndicats doivent démontrer qu'on les utilise pour les affaiblir. Les nouvelles dispositions prévoient la réintégration des employé-es après un conflit.

Ce n'est pas encore la loi « antiscabs » que réclame la CSN. Mais c'est un pas dans la bonne voie. Les mesures « antiscabs » existent dans le code québécois depuis 1977.

M.C.

Syndicalisme aux États-Unis En hausse !

Le nombre de syndiqués a augmenté de 100 000 en 1998 aux États-Unis, passant de 16,1 à 16,2 millions, révèlent les derniers chiffres du Bureau de la statistique sur le travail.

Un examen plus approfondi des statistiques révèle qu'en réalité, les syndicats ont recruté 373 000 nouveaux membres, principalement dans les services, les communications et le secteur public gouvernemental, mais ces gains ont été amenuisés par des pertes d'emplois dans le secteur manufacturier.

J.-P.P.

Protestez contre le détournement de fonds de l'assurance-emploi par le fédéral
<http://www.total.net/~coalitio/index.html>

Plus je commence jeune, meilleurs seront mes revenus à la retraite

Revenu annuel imposable entre 25 001 \$ et 29 589 \$

Valeur future d'un investissement annuel net de 627 \$

		5 ans	10 ans	20 ans	30 ans
REER conventionnel	9,80 % *	6 677 \$	17 322 \$	61 477 \$	173 913 \$
REER Fonds de travailleurs	6,75 % **	11 698 \$	27 913 \$	81 553 \$	184 631 \$

* Moyenne annuelle sur dix ans des fonds diversifiés de placement. ** Moyenne annuelle historique d'un fonds de travailleurs. Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez les informations requises dans le prospectus de Fondation.



**ÉQUITÉ
SALARIALE**

reconnaitre sa
valeur
en voir la
couleur



Pour joindre la CSN : 1 800 947-6177 www.csn.qc.ca